

Compte-rendu du CA du 26 avril 2021

En visioconférence via le logiciel Microsoft Teams

Membres présents : BONNEMAISON Olivier, DESFRANCOIS Charles, GOUJON Sandrine, GROS Mathilde, LEDOUX Benoit, LEMAIRE Christian, PONS Magali, RAGOT Olivier, SERIN Thierry, SINONINI Vincent et Urara MITSUNAGA

Membres excusés : -

Rappel de l'ordre du jour :

1. Election du nouveau bureau
2. Demandes de subventions PSF et autres
3. Modalités et organisation des adhésions/ré-adhésions
4. Organisation sortie Pentecôte et sorties en extérieur
5. Soirée ou journée des bénévoles
6. Outil de gestion de projet en ligne (Trello) pour suivis des actions des commissions, du CA/bureau et des salariés
7. Autres sujets

1. Election du nouveau bureau

Démission d'Urara MITSUNAGA du poste de secrétaire. Elle reste membre du CA et des commissions dans lesquelles elle est déjà investie.

Démission de Mathilde GROS du poste de trésorier et candidature au poste de secrétaire.

Candidature de Christian LEMAIRE au poste de trésorier.

⇒ Vote :

- **Mathilde GROS pour le poste de secrétaire : élue à l'unanimité**
- **Christian LEMAIRE pour le poste de trésorier : élu à l'unanimité**

2. Demandes des subventions PSF et autres

2.1. Subvention PSF 2020

4 subventions avaient été obtenues pour les projets suivants :

- **GrimpeCare :**
 - Plusieurs actions ont pu être réalisées :
 - Les cours ont pu avoir lieu cette année avec le maintien du créneau du lundi après-midi,
 - 6 membres sont inscrits sur 2020-2021,
 - Achats de matériel : prises faciles adaptées aux débutants, longues et mousquetons.
- **Formation nacelle et ouverture de voies**
 - Action réalisée avec la formation nacelle qui a eu lieu fin août 2020,
 - La formation pour l'ouverture des voies n'a pas pu avoir lieu en lien avec les contraintes sanitaires.
- **Projet compétition**
 - Action réalisée partiellement en lien avec le contexte de la crise sanitaire,
 - Le club a acheté d'avance les places pour les entrées en salle privée de bloc pour les entraînements des compétiteurs et a embauché un entraîneur pour venir en renfort de J. HARTMANN suite à l'ajout d'un créneau supplémentaire par semaine d'entraînement,
 - Un investissement en matériel est prévu d'ici juin 2021.
- **Projet sénior :**
 - Non réalisé en lien à l'arrêt prématuré des cours en lien avec la crise sanitaire. Volonté de relancer le projet pour la saison 2021-2022 via les actions suivantes :
 - Reprendre contact avec la personne de la mairie qui s'occupe des clubs seniors (déjà en lien avec elle lors de la saison précédente pour le lancement du projet) => Action de O. Bonnemaison,
 - Communiquer en amont via des flyers, un article dans le journal d'Antony => Action de la commission communication.

2.2. Subvention PSF 2021

Cette année, seulement 2 projets peuvent être présentés. Le montant de la subvention sera attribué en fonction de la qualité du dossier.

Proposition de 2 projets :

- **Plan de relance**
 - o Prise en charge d'une part des réductions appliquées pour les réinscriptions 2021-2022,
 - o Organisation de sorties en extérieures pour garder le lien avec les membres et le dynamisme du club : investissement en matériel.

- **Développement du projet GrimpeCare**
 - o Objectif d'augmenter le nombre de licenciés,
 - o Organiser une ou deux dominicales à l'attention des patients et médecins d'Antony +/- Gustave Roussy,
 - o Organiser une sortie en bloc, au Viaduc et en falaise,
 - o Acheter du matériel pour les dominicales (baudriers, sorties...),
 - o Un des créneaux est actuellement pris en charge par notre moniteur et l'autre par 2 bénévoles – Volonté 2021 que les 2 cours soient pris par notre moniteur.

⇒ **Validation en CA des 2 projets PSF**

Autres subventions :

- **Emplois ANS (ancien CNDS) :**
 - o Proposition par le représentant du service département à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de refaire une demande de subvention sur 3 ans (septembre 2021, septembre 2022 et septembre 2023),
 - o La subvention serait de 5000 €/an,
 - o Le dossier a été rédigé par le bureau et déposé sur la plateforme compte-assos.

- **Projets Sportifs Territoriaux 2021**
 - o Subvention comprenant le fond territorial de solidarité : objectif d'accompagner les associations dans leur plan de relance pour l'année 2021-2022,
 - o Proposition de soumettre le même projet que pour PSF 2021.

- **Urgenc'ESS**
 - o Subvention mise en place pour aider les associations à faire face à la crise sanitaire,
 - o Le montant serait de 5000 €,
 - o L'ASPALA pourrait être éligible,
 - o M. GROS a rempli le questionnaire de contact, un échange va avoir lieu avec un représentant pour confirmer ou non si l'association peut prétendre à cette subvention.

3. Modalités et organisation des adhésions/ré-adhésions

Proposition de passage du cours adultes débutants du mercredi au vendredi soir : en cours de réflexion et à valider mais le CA ne s'y oppose pas.

Proposition que J. HARTMANN prenne en charge les cours débutants en alternance avec 2 initiateurs SAE bénévoles : cela permettrait d'organiser un roulement et donc de libérer certaines semaines.

Réflexion du planning 2021-2022 des créneaux de cours et séances par le bureau et proposition lors du prochain CA.

Le système d'adhésion est assez lourd à gérer. La FFME met à disposition un outil avec paiement via HelloAsso mais sans système de pré-validation, la licence est créée automatiquement suite au paiement. Cet outil n'est donc pas utilisable.

Proposition d'une nouvelle organisation pour les inscriptions 2021-2022 :

- Renouvellements adultes et enfants via HelloAsso du 1^e juillet au 15 août 2021,
- Nouvelles adhésions jeunes et adultes via deux permanences en présentiel au gymnase : un samedi avant le forum (samedi 4 septembre 2021) et un soir après le forum (semaine du 13 septembre 2021) – Dates à valider.

Idée de positionner à l'entrée 1 ou 2 personnes pour vérifier en amont si le dossier est bien complet et si ok, donner un numéro de passage pour l'enregistrement de l'inscription finale.

L'ensemble des membres du CA propose d'organiser un roulement afin de partager les créneaux de permanence.

Pour 2021-2022, remplissage des cours avec la jauge normale – S'il y a une limite imposée dans le cadre d'un protocole sanitaire, les cours seront divisés en 2 avec un cours 1 semaine sur 2.

Les adultes débutants de l'année 2020-2021 réaliseront une ré-adhésions mais devront s'inscrire à nouveau sur l'un des cours adultes débutant.

Démarrage des cours le 20 septembre 2021 avec une possibilité de démarrage des créneaux autonomes une semaine avant => à confirmer par communication ultérieurement.

4. Organisation sortie Pentecôte et sorties en extérieur

4.1. Sortie pentecôte

Lieu de la sortie : Bourgogne, site à définir par la commission sortie.

3 scénarios possibles :

1. Aucune sortie
2. Une sortie avec nombre de participants limité
3. La sortie habituelle de l'ASPALA (40 participants)

Le scénario 3 semble impossible à l'heure actuelle.

Le scénario 2 semble plus réalisable : 1 groupe de 5 débutants avec un encadrant. Jérémie Hartmann n'est pas disponible, mais Olivier Bonnemaïson a demandé à Serge THERR qui serait disponible.

4.2. Autres sorties prévues

Mai et Juin 2021 : des sorties à Fontainebleau sont programmées – A relancer si la limite de 30km est levée, en attente des annonces prochaines du gouvernement.

Sortie à l'ascension : A Orpierre, il reste une place – Sortie avec 2 gites, sous réserve de la levée des 30 km.

Début juin 2021 : Sortie initiation alpinisme organisée par Thierry SERIN – La sortie est complète, sous réserve de la levée des 30 km.

12 et 13 juin 2021 : refaire une sortie de 2 jours en Bourgogne avec comme encadrant J. HARTMANN, groupe de 5 débutants en falaise.

Sortie fin aout 2021 : une semaine dans le briançonnais, inscription à venir.

Sortie grande voie en septembre 2021 : organisée par B. Ledoux, inscription à venir.

Le CA s'accorde sur le fait que la réalisation de ces sorties dépend des consignes gouvernementales (nombre de personnes, déplacements dans une zone restreinte...).

4.3. Sortie jeune de l'ascension

Les recommandations FFME à ce jour sont de limiter les regroupements à 6 personnes maximum (dont encadrant) pour une sortie. Si ce critère n'est pas assoupli, la sortie jeune programmée sur le week-end de l'ascension ne pourra pas avoir lieu avec le nombre d'inscrits actuellement prévu.

En attente des prochaines annonces d'ici quelques jours pour confirmer ou non cette sortie.

5. Soirée ou journée des bénévoles

Les conditions actuelles (jauge limitée de rassemblement) bloquent pour le moment l'organisation d'une soirée des bénévoles. Le CA confirme sa volonté d'organiser cette soirée dès que cela sera possible.

6. Outil Trelo

Outil de gestion de projets utilisé par la ligue FFME permettant de suivre un calendrier d'actions, accessible sur smartphone. Il manque actuellement une visibilité sur les actions à réaliser, en cours ou finalisées de chaque commission et sur ce qui est demandé à J. HARTMANN.

Cela permettrait d'avoir une meilleure visibilité des actions engagées.

Validation du CA pour tester cette outil.

7. Autres sujets

Planning de Jérémie Hartmann :

Avant l'été, le trésorier doit organiser très vite le planning de Jérémie HARTMANN. Il faut donc avant juillet 2021, la liste des sorties prévisionnelles pour 2021-2022.

Il faut se coordonner entre les sorties adultes, les sorties débutants et les compétitions qui doivent également transmettre leurs besoins.

Remplacement de la solution de stockage Hubic :

- Voir le stockage inclus dans Trello mais risque d'être limité en taille,
- Sinon proposition des solutions pcloud, google et microsoft
 - o pcloud est moins cher mais ne permet pas de travailler en même temps sur un document,
 - o google et microsoft permettent de travailler en même temps sur un document mais la différence de prix est non-négligeable.
- Organisation mise en place
 - o Création d'un compte propriétaire
 - o La commission communication se charge de créer et définir l'arborescence,
 - o Chaque commission crée un compte via son adresse email aspala,
 - o Création d'adresse email générique (CA01@aspala.fr, CA02@aspala.fr...) pour les membres du CA et n'ayant pas d'adresse générique pour le bureau.

⇒ Validation en CA de la solution pcloud avec 2 To de stockage

Il n'y a plus de sujets à aborder, la séance est levée.

Magali PONS
Présidente de l'ASPALA



Aspala
antony escalade
Association loi 1901 affiliée à la FFME
www.aspala.fr
Siret : 795 103 464 00017

Mathilde GROS
Secrétaire de l'ASPALA



Aspala
antony escalade
Association loi 1901 affiliée à la FFME
www.aspala.fr
Siret : 795 103 464 00017